



Sète : avec "la danse des sept voiles",  
Leïla Haddad revisite le mythe de Salomé...

SÈTE

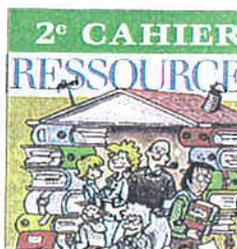


# Midi Libre

SÈTE

4,80 F ■ N° 19.098 ■ ESPAGNE 200 P

MARDI 3 FEVRIER 1998



## Leïla Haddad, héritière de Salomé

Il ne serait pas surprenant que certains spectateurs perdent la tête, à la vue de cette **Danse des sept voiles** que Leïla Haddad interprètera, ce soir sur la scène nationale du **Théâtre municipal** (et non à La Passerelle, comme prévu initialement).

L'opération sera cependant bien plus agréable que celle subie par saint Jean-Baptiste après l'interprétation de Salomé... Depuis son plus jeune âge, Leïla Haddad danseuse et chorégraphe, s'est posée en protectrice des traditions de sa **Tunisie natale**. Elle a commencé à enseigner la **danse orientale** voici plus de dix ans, à **Paris**.

Puis elle franchit les frontières et est invitée pour diriger des stages à **New York, Los Angeles** et **San Francisco**.

Elle redonne ainsi vie à une pratique qui est parfois interdite, par l'intégrisme, dans ses pays d'origine, notamment **l'Égypte**. « Ce n'est pas qu'une danse, dit-elle. C'est aussi une culture. Ce n'est pas seulement la féminité qui s'exprime là, c'est la femme arabe et sa gestuelle si particulière. Et là il y a un problème de transmission, car les codes qui régissent cette danse ont disparu ».

Alors Leïla Haddad tente de reconstituer cette mémoire perdue, comme elle le fera **ce soir** (20 h 30), à Sète avec la danse de Salomé...

Réservations au bureau de location : 04 67 74 66 97.  
Entrée : **30 F.**

